

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau ([bournezeau.fr](http://bournezeau.fr)), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:no-reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Conseil municipal du 9 avril 2024

. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 26/03 dernier a été adopté lors de la séance du 9/04/2024. Pour le consulter, [cliquez ici](#).  
. La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 9/04/2024 est également consultable sur le site de la Commune, en [cliquant ici](#).  
Pour rappel, les modalités de publication des actes ont été modifiées par ordonnance de l'Etat (n°2021-1310 du 7 octobre 2021) et un décret (n°2021-1311 du même jour). Ces dispositions sont applicables depuis le 1er juillet 2022.

### Jury d'assise 2025

Le tirage au sort pour l'établissement de la liste préparatoire du jury d'assises 2025 se déroulera en mairie en séance publique, le **mercredi 17 avril 2024**, à 14h30.

### Ambassadeurs du cœur

Cette année, 28 jeunes élèves de CM1-CM2 de la Commune de Bournezeau se sont engagés à devenir **ambassadeurs citoyens**. Ils participent à plusieurs projets et rencontres citoyennes (devoir de mémoire, pompiers, vœux, rencontre intergénérationnelle, ...).

Etant porteurs de projets, ils ont souhaité réaliser une **action caritative** et ont choisi de faire une collecte pour les Restos du Cœur, **du 8 au 18 avril 2024**.

☞ Ils comptent sur vous !

⇒ *Informations complémentaires sur le site de la [Commune de Bournezeau](#).*

### Plantations haies et bosquets

Dans le cadre de son Plan Vendée Biodiversité, le Département de la Vendée a adopté un dispositif d'**aide aux plantations de haies et de bosquets en zone rurale**. C'est bon pour le paysage, la biodiversité et le climat.

Les Collectivités peuvent bénéficier de cette aide si elles portent un projet collectif agricole regroupant des exploitants et des particuliers pour des plantations de haies ou de bosquets localisées hors des zones bâties. La Chambre d'Agriculture réalise l'accompagnement technique : le conseil, le montage du dossier et le suivi du projet.

L'aide du Département est importante : elle représente 80% des dépenses. Au final, si le

propriétaire plante lui-même, la charge sera négligeable, voire nulle !  
Le Département demande à la Commune de s'engager d'ici le 20 avril prochain.  
**◆ Tous ceux qui sont intéressés sont invités à se faire connaître en mairie, au plus tôt.**

### Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEEnR)

Les ZAEEnR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc...). Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

Une **consultation** des habitants est organisée dans ce cadre du 15 mars au **15 avril 2024**.

Vous pouvez dans ce cadre :

- . Venir consulter en mairie le dossier de consultation,
- . Participer en ligne via la plateforme de participation citoyenne sur le site <https://participer.ecollectivites.fr/processes/bournezeau-zaenr>

### Temps de convivialité

En tant qu'aidant, vous êtes probablement attentif à la santé et au bien-être de votre proche, mais pour prendre soin de l'autre, il faut prendre soin de soi !

Dans le cadre de son programme d'accompagnement des aidants le Comité Action Sociale Agirc-Arrco Pays de la Loire, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay et le Nids des Aidants a le plaisir de vous inviter à la projection du film documentaire :

 "Mon Vieux" d'Elie Semoun et Marjory Dejardin qui sera diffusé le **mardi 16 avril**, de 14h15 à 16h30 (accueil dès 14h00), au Ciné Lumière à Chantonnay.

Pour les adhérents à la caisse de retraite AGIRC-ARRCO, vous avez la possibilité d'y participer gratuitement en présentant l'invitation qu'elle vous a adressés.

### Animations vacances de printemps

**Pendant les vacances de printemps**, l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay vous propose plusieurs animations sur Bournezeau et ses environs :

- . Lundi 22 avril à 10h : Visite du GAEC Les Deux Rives (Sigournais)
- . Vendredi 26 avril à 10h et à 16h : À la recherche du trésor perdu (Sentier d'Amanéa – Bournezeau)
- . Lundi 29 avril à 20h 30 : Soirée astronomie (Espace bocager du Petit Moulinet – St Martin des Noyers)
- . Jeudi 2 mai à 10h : Visite de la ferme Au Brin d'Herbe (Bournezeau)

► *Informations complémentaires (descriptif des animations et tarifs) sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay.*

**Réservation obligatoire** auprès de l'Office de Tourisme au 02.44.40.20.06 ou en ligne en [cliquant ici](#).

### Spectacle "Suzanne"

La Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, en partenariat avec la MSA, vous propose un Spectacle intitulé « Suzanne », le **vendredi 3 mai** à 20h à l'Espace Sully à Chantonnay.

Cette pièce réinterroge sur la perception des personnes âgées dans la société et la place qui leur est accordée, grâce une écriture basée sur l'émotion et l'humour.

La représentation sera suivie d'un échange avec le public en présence de l'association Famille Rurale.

En première partie du spectacle, un groupe composé d'adolescents et de séniors présentera une courte représentation des saynètes créées avec le collectif L'Improbable

autour du thème de la pièce « Suzanne ».

Pour tous.

► Tarifs : 5€ (tarif plein) – 3€ (tarif réduit) – Gratuit pour les moins de 18 ans  
Informations complémentaires sur le site de la [Communauté de Communes du Pays de Chantonnay](#). Billetterie en ligne [en cliquant ici](#) ou sur place le jour de la représentation.

## INFORMATIONS ASSOCIATIVES

### Les Courli'zelles : spectacle

L'association des Courli'zelles vous informe qu'elle organise le **samedi 13 avril**, à partir de 16h15 à la salle du Mitan, un spectacle de conte "même pas peur", au profit de leur projet pour le Sénégal.

Public de 4 à 84 ans. Tarif : 3 €

Vente de boissons, gâteaux et friandises sur place.

→ Informations complémentaires et inscription sur le site helloasso [en cliquant ici](#).

### Bournezeau Sports Mécaniques : Course de côte

L'association du BSM vous rappelle que la traditionnelle Course de côte de Bournezeau aura lieu les **13 et 14 avril 2024**.

Marc Fleury ne sera pas présent mais sera remplacé par un autre drifter Suisse Steve Rinzos.

Bar et restauration sur place. Parcours fléché depuis le centre de Bournezeau.

➡️ Affiche et informations complémentaires [en cliquant ici](#).

### Société Amicale des chasseurs de Bournezeau : concours de pêche

L'association de la Société de l'Amicale des chasseurs de Bournezeau vous informe qu'elle organise un concours de pêche à la truite le **samedi 20 avril 2024**.

Ouverture à partir de 7h30. Inscription auprès de M. Valentin GUYAU au 06.13.86.94.46.

Tarif : 10 €. Bar et sandwichs sur place.

→ Affiche de l'évènement dans l'agenda du site [en cliquant ici](#).

### Gym volontaire : séances découvertes

Envie de musculation, de cardio, de souplesse... d'un entretien physique...

L'association Gym volontaire de Bournezeau vous propose de venir découvrir des séances, à 5€ la séance, pendant la 1ère semaine des vacances d'avril/mai, à la salle omnisports :

- le **lundi 22 avril**, séance dynamique de 19h30 à 20h30

- le **vendredi 26 avril**, séance d'entretien de 10h30 à 11h30

N'hésitez pas à venir, avec une bouteille d'eau et votre participation de 5€ /séance pour les non licenciés à la GV.

### Familles Rurales : Vente de saucissons et bières

L'association Familles Rurales de Bournezeau vous informe qu'elle organise une vente de saucissons " les délices Lyonnais" & bières "ferme-brasserie la Muette".

La distribution fin mai à l'Accueil de Loisirs.

➡️ Commander à passer **avant le 1er mai**. Bon de commande téléchargeable [en cliquant ici](#) ou dans le hall de l'Accueil de loisirs.

## POUR RAPPEL

### Travaux sur la 2x2 voies Bournezeau La Roche sur Yon

Des travaux de réfection de la chaussée seront effectués du **2 avril au 7 juin 2024**, sur la route départementale reliant Bournezeau à La Roche sur Yon. Pendant toute la durée des travaux, la circulation sera réglementée  avec des fermetures de voies, des réductions de la vitesse, des fermetures de bretelles... Des déviations seront mises en place.

### Eclats de livres

**Du 19 avril au 4 mai 2024** le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay vous propose la dixième édition du festival « Éclats de Livres ».

Venez vous émerveiller dans les bibliothèques pour de riches découvertes autour de la musique et du son.

En compagnie des musiciens, artistes, comédiens, illustrateurs, auteurs qui font vivre nos bibliothèques. En écoutant votre curiosité vous pourrez vous essayer à toute sorte de pratique : de la percussion, de la typographie, de l'imaginaire aux mots...

Le festival vous promet, cette année encore, des rencontres riches pour tous les âges et tous les goûts.

. À la bibliothèque de Bournezeau un atelier « Acoumastik » aura lieu le vendredi 3 mai, à 14h30, pour un public de 6 à 10 ans.

 *Le planning et le détail des animations sont disponibles en bibliothèque et sur le site internet du réseau des bibliothèques : <https://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr/>*

Les places sont limitées et les réservations obligatoires. Inscriptions sur le site du réseaux des bibliothèques ou auprès de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay au 02.51.94.40.23.

### La Micro-Folie itinérante au Pays de Chantonnay

Un programme culturel pour découvrir ou redécouvrir l'art, de façon ludique et numérique, à travers des visites, des ateliers ou encore des jeux. Le tout guidé par une médiatrice.

**Du 13 au 27 avril**, à la salle des Arcades de Chantonnay, la Micro-Folie explore les liens entre art et artisanat sur le thème "le grand départ".

Gratuit et accessible à tous !

 *Retrouvez le programme des animations proposées sur le site de la [Communauté de Communes du Pays de Chantonnay](#).*

### Lotissement communal "Le Haut Bois"

 9 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ *Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)*

## Agenda



13/04/2024 au 14/04/2024

**Course de côte**

organisée par l'association Bournezeau Sports Mécaniques



13/04/2024

**Spectacle de contes "même pas peur"**

organisé par l'association des Courli'zelles



19/04/2024 au 28/04/2024

**Représentations théâtrales**

organisées par l'association des Pattes à trac



20/04/2024

**Concours de pêche à la truite**

organisé par l'Amicale des chasseurs de Bournezeau



22/04/2024

**Séances découvertes gym**

organisées par l'association de Gym volontaire de Bournezeau



26/04/2024

**Séances découvertes gym**

organisées par l'association Gym volontaire de Bournezeau

## Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr). Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

---

Mairie de Bournezeau  
1 bis place des Papillons  
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)  
85480 Bournezeau

 : 02 51 40 71 29  [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

*Horaires d'ouverture de la mairie :*

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>

*Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.*

**/!\ Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.**